Flash info

La Défense, le 3 juin 2026

Cher(e)s collègues,

En juillet 2025 le SCPN transmettait à monsieur le DGPN nos 20 propositions pour améliorer l'accompagnement de la mobilité du CCD. Celles-ci faisaient suite au sondage réalisé par nos soins auprès de nos collègues et représentent des pistes d'amélioration concrètes d'un dispositif qui doit être largement repensé.

Nous rappelons utilement qu'un tel constat avait déjà été dressé il y a plus de 20 ans par notre ancienne secrétaire générale du SCPN, qui avait interpellé le DGPN de l'époque (elle écrivait à la ministre de l'Intérieur en 2008 que les négociations sur l'amélioration de la mobilité du CCD étaient en cours depuis ... 2005 !).

Ce combat n'est donc pas le monopole d'une organisation syndicale et nous nous réjouissons que nos propositions aient permis à certains de compléter les leurs.

Un tel sujet mérite mieux que des propositions démagogiques irréalistes (si nous voulons nous inspirer d'autres corps sur les dispositifs logements, il faut également se méfier des contreparties statutaires qui en découlent) raison pour laquelle le SCPN n'hésite pas à sonder le CCD afin d'étayer nos argumentaires d'expériences vécues plutôt que de la seule réflexion du secrétariat général du SCPN.

Le SCPN vient à nouveau de saisir le DGPN afin de rappeler nos propositions de juillet 2025, laissées sans réponses à ce jour (*pour lire le courrier adressé au DGPN le 01/06/26 cliquez ICI*).

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre méthode pour faire évoluer positivement notre corps, le SCPN restera toujours à votre écoute afin d'être le relais fidèle de vos attentes.

Nous vous remercions d'être toujours plus nombreux à nous rejoindre, conscients qu'un syndicat fort et légitime est indispensable à une époque où le CCD a plus que jamais besoin d'être défendu.

Pour nous rejoindre ou nous renouveler votre confiance, vous pouvez adhérer en ligne dans la rubrique « *cotisation en ligne* » sur le site du SCPN (https://le-scpn.fr/), ou envoyer un chèque à l'adresse suivante : SCPN - 1 et 2 Square Henri Régnault - Tour Gambetta - 92400 COURBEVOIE - La Défense 6. Pour rappel, lorsque vous adhérez, en plus de vous faire représenter pour vous défendre et vous protéger, vous bénéficiez aussi d'une protection juridique que nous sommes les seuls à proposer.

Le Secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général	1er secrétaire général adjoint	Secrétaire générale adjointe	Secrétaires généraux adjoints
Frédéric LAUZE 01 49 67 02 40/41 06 76 61 60 31 frederic.lauze@le-scpn.fr	**Michel CHABALLIER** 01 49 67 02 42 06 11 50 27 45 michel.chaballier@le-scpn.fr	**Anouck FOURMIGUE** 01 49 67 02 40/41 06 70 69 83 16 anouck.fourmigue@le-scpn.fr	**David MOREIRA** 06 98 29 72 20 **Laura ABRAHAMI**